Communiqué de presse
13 octobre 2022

Lorient Agglomération s'engage en faveur de la sobriété foncière

Lauréats de la démarche « Territoires Pilotes de Sobriété Foncière », Lorient Agglomération et ses communes membres ont choisi de s'engager dans un modèle de développement en limitant au maximum l'artificialisation des sols. Dans ce cadre, ils vont bénéficier d'un accompagnement spécifique adapté au territoire.

Dans le cadre du programme national Action Coeur de Ville (ACV), le ministère de la Transition écologique et solidaire (Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)) et l'organisme interministériel « Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) » ont lancé la démarche expérimentale « Territoires Pilotes de Sobriété Foncière ». Elle vise à accompagner les villes et les agglomérations dans leur stratégie de développement urbain et de réduction de l'artificialisation.

Lorient Agglomération, lauréat de l'appel à projets avec la Ville de Lorient, a souhaité s'inscrire dans cette démarche pionnière de développement privilégiant la sobriété foncière à l'étalement urbain en cohérence avec son projet de territoire.

Les communes d'Hennebont, Languidic et Plouay, déjà engagées dans le programme « Petites Villes de demain », seront associées à la démarche pour approfondir les études relatives au développement et au dynamisme de leur centralité.

La journée de lancement officiel de la démarche sur le territoire s'est déroulée ce jour en présence notamment de Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération, maire de Lorient, Rollon Mouchel-Blaisot, préfet, directeur du programme national Action Cœur de Ville, Héléne Peskine, secrétaire permanente du Plan Urbanisme Construction Architecte.

Consommation d'espace pour la période 2009-2021

En France, sur les 10 dernières années écoulées, entre 20 000 et 30 000 hectares ont été artificialisés chaque année mais en baisse constante depuis 2014 (moins de 25 000 ha) :

- 21 000 ha entre 2020 et 2021 soit 30 000 terrains de foot dont 67% pour l'habitat et 25% pour les activités ;
- Entre 2009 et 2019, la consommation équivaut au département du Rhône ;
- Une artificialisation qui a augmenté presque 4 fois plus vite que la population.

(Source MTE)

Les échanges ont permis de définir la démarche et de revenir sur les enjeux, les objectifs et les orientations du territoire. La délégation s'est également rendue sur les sites de Bodélio à Lorient et de la ZAC Centre à Hennebont, témoins d'un engagement précoce de ces communes en faveur de la sobriété foncière.

En tant que lauréat, Lorient Agglomération intègre officiellement la démarche « Territoires Pilotes de Sobriété Foncière » pour 2 ans (jusqu'en décembre 2024) et va bénéficier des financements alloués pour l'accompagnement dans ses études.

Contact presse Lorient Agglomération :
Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 – 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/